

## Fiche « TELEPHONIE MOBILE »

<b>Synthèse :</b> Le fonctionnement du futur Center Parcs nécessite une couverture en téléphonie mobile haut ou très débit.		<b>Nature de l'opération :</b> couverture en téléphonie mobile
<b>1 – Objectif de l'opération</b>  Assurer une couverture en téléphonie mobile haut ou très haut débit pour les résidents et pour les employés.	<b>Dimensionnement des besoins</b>  L'objectif est d'assurer une couverture généralisée du site au standard 3G ou 4G.  Situation actuelle : selon la localisation, absence de couverture ou mauvaise couverture pour 3 opérateurs, absence totale de couverture pour le 4 <sup>ème</sup> opérateur.	
<b>2 – Alternatives et justification des choix</b>  La solution la plus appropriée à ce jour serait de construire un pylône dans l'enceinte du Center Parcs ou à proximité pour une couverture plus étendue.  La création d'une liaison haut ou très haut débit doit profiter également aux habitants des communes avoisinantes.  Enjeux liés à cet aménagement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- couverture des communes riveraines</li> <li>- alimentation électrique</li> <li>- accessibilité par des véhicules légers</li> <li>- foncier disponible.</li> </ul>		
<b>3 – Présentation du projet</b>		
3.1 – Aménagements projetés	Les travaux consistent à ériger un pylône, à l'alimenter électriquement et à clôturer une zone d'environ 30 m <sup>2</sup> .	
3.2 – Maîtrise d'ouvrage	Le maître d'ouvrage : opérateurs de télécommunications	
3.3 – Calendrier prévisionnel	Lancement des travaux après : <ul style="list-style-type: none"> <li>- obtention de toutes les autorisations permettant d'engager les travaux d'aménagement du Center Parcs,</li> </ul> Cette échéance serait au plus tôt mi-2017.	
<b>4 – Impacts sur l'environnement / procédures réglementaires</b>  On peut distinguer les éventuels impacts pendant la durée des travaux, et les éventuels impacts au cours du fonctionnement des équipements.		
4.1 – Impacts pendant les travaux et procédures à engager	A définir après choix du site d'implantation du pylône.	
4.2 – Impacts induits par la présence des équipements	Visuel par la présence d'un pylône (hauteur à déterminer :15 m à 30 m). Possibilité de réactions de riverains par rapport à ce type d'équipement	

## **5 - Montants et financements**

Le montant global des travaux couverture en téléphonie mobile haut ou très débit s'élève à 1 000 000 € financé par l'opérateur.